

Obtention du passeport burundais en Europe dès août 2013

@rib News, 02/07/2013 COMMUNIQUE - DEMANDE DE PASSEPORT L'ambassade de la République du Burundi auprès des Etats du BENELUX et de l'Union Européenne a l'honneur de porter à la connaissance des ressortissants Burundais résidant dans le BENELUX et ailleurs en Europe qu'en réponse aux multiples doléances relatives à la facilitation de l'obtention du passeport burundais, une équipe d'experts opérationnels séjournera à Bruxelles du 13 août 2013 pour collecter les données individuelles nécessaires. Rendez-vous donc est donné à tous les Burundais résidant dans le BENELUX et ailleurs en Europe, qui désirent obtenir le passeport biométrique burundais, de se faire enregistrer à l'Ambassade du Burundi à Bruxelles, du 13 au 23 août 2013.

LIEU : AMBASSADE DU BURUNDI A BRUXELLES (Belgique) 46 SQUARE MARIE-LOUISE, B-1050 BRUXELLES T. +32 2 230 45 35 F. ambassade.burundi@skynet.be www.ambaburundi.be

DATES ET HEURES : TOUS LES JOURS OUVRABLES DU 13 AU 23 AOUT 2013, DE 09H00 A 16 H 30 DOCUMENTS ET FRAIS EXIGES

1. POUR LE PASSEPORT ORDINAIRE/ ADULTE Le dossier pour les majeurs comprend les éléments suivants :- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité (sur présentation de la carte originale) ; - Attestation de reconnaissance délivrée par l'Ambassade du Burundi dans le pays de résidence du demandeur ; - Carte consulaire délivrée par l'Ambassade du Burundi dans le pays de résidence ; - Photocopie de l'ancien passeport numérique expiré pour ceux qui en avaient (sur présentation de l'ancien passeport) ; - L'adresse complète de résidence/ Le dossier pour les MINEURS comprend-

- Une photocopie de l'Extrait d'Acte de Naissance (sur présentation de l'original) ; - Attestation de reconnaissance ou carte consulaire délivrée par l'Ambassade du Burundi dans le pays de résidence ; - Une photo passeport ; - Photocopie du passeport numérique expiré pour ceux qui en avaient (sur présentation de l'original) ; - Photocopies des pièces d'identité des parents ; - L'adresse complète de résidence NOTE : LE MINEUR DE MOINS DE 16 ANS DOIT ETRE ACCOMPAGNE PAR L'UN DES DEUX PARENTS, CE DERNIER DEVANT SE MUNIR DE SES PIECES D'IDENTITE. PRIX EXIGE :

- Cent-quinze (115) Euros équivalent 235 000 FBU, représentant le coût du passeport biométrique ordinaire ; - Un montant de 10 euros représentant les frais d'affranchissement postal est à déposer à l'enregistrement pour ceux qui désirent que le passeport leur soit envoyé à domicile

2. POUR LE PASSEPORT DIPLOMATIQUE En plus des documents exigés pour l'obtention du passeport ordinaire, s'ajoute la Note Verbale délivrée par le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale PRIX EXIGE :- Soixante-cinq (65) Euros équivalent 135 000 FBU, représentant le coût du passeport biométrique diplomatique ; - Un montant de 10 euros représentant les frais d'affranchissement postal est à déposer à l'enregistrement pour ceux qui désirent que le passeport leur soit envoyé à domicile

3. POUR LE PASSEPORT DE SERVICE En plus des documents exigés pour l'obtention du passeport ordinaire pour adultes s'ajoute une attestation de reconnaissance de sa fonction lui conférant ce type de passeport, délivrée par l'Ambassade du Burundi dans le pays de sa résidence, sur recommandation du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale PRIX EXIGE :- Soixante-cinq (65) Euros équivalent 135 000 FBU, représentant le coût du passeport biométrique de service ; - Un montant de 10 euros représentant les frais d'affranchissement postal est à déposer à l'enregistrement pour ceux qui désirent que le passeport leur soit envoyé à domicile

REMARQUES GENERALES - Aucun dossier incomplet ne sera accepté ; - Le fait d'avoir un ancien passeport numérique ne gâche pas nécessairement l'obtention du nouveau passeport biométrique, des vérifications minutieuses devant être opérées en vue de l'authentification de la nationalité burundaise ; - Pour toute information complémentaire : s'adresser au consulat de l'Ambassade du Burundi à Bruxelles : T. +32 2 230 45 35 ambassade.burundi@skynet.be www.ambaburundi.be

L'Ambassade de la République du Burundi auprès des Etats du BENELUX et de l'Union Européenne souhaite à toutes et à tous la bienvenue et sollicite votre concours pour une large diffusion. Fait à Bruxelles, le 27 juin 2013 NDAYISENGA Félix Ambassadeur